



### **PASS RÉGION**

Il vous appartient de demander la carte "PASS'REGION" à l'adresse suivante :

<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/passregionjeunes>

Cette carte est gratuite, elle sera **indispensable** pour l'accès à l'entrée du lycée, pour la demi-pension et obligatoire pour la remise des manuels scolaires.

**Il est indispensable que la demande du PASS REGION soit effectuée. Lors de l'inscription au lycée (entre le 01<sup>ER</sup> et le 03/07) vous devrez présenter une attestation de demande réalisée.**

Les demandes sont possibles depuis le 3 juin.

Les avantages « **Manuels scolaires** » seront disponibles sur les cartes dès validation ou revalidation par l'établissement.

Les avantages « **Culture** », « **Sport** », « **Loisirs de pleine nature** » et « **Santé** » seront activés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 et pourront être utilisés jusqu'au 31 août 2027.

*Pour tout renseignement : voir le site internet indiqué ci-dessus, ne pas s'adresser au lycée.*